

Jeudi 16 décembre 2021

Lancement de la campagne LED à Saint-Valery-en-Caux

Ce jeudi, Stéphane Follin, Vice-Président de la Communauté de Communes en charge de la Voirie, l'Eclairage Public et l'Electrification, s'est rendu à Saint-Valery-en-Caux pour la pose de la première lanterne LED dans le cadre du programme de renouvellement des points lumineux de la commune, en présence de Jean-François Ouvry, Maire de Saint-Valery-en-Caux, Claude Caltero, Adjoint à la Mairie de Saint-Valery-en-Caux en charge des travaux, et des équipes du SDE76 (*Syndicat Départemental de l'Energie*).

Depuis plusieurs mois, la Communauté de Communes a entrepris le renouvellement de l'ensemble des 10 000 points lumineux de son territoire vers un éclairage moins énergivore. Ainsi, les travaux de pose de lanternes LED qui vont être réalisés dans les prochaines semaines à Saint-Valery-en-Caux s'inscrivent dans ce contexte.

Au total, c'est près de 430 points lumineux qui vont être renouvelés et qui seront désormais équipés en LED. Cette technique d'éclairage permet d'abaisser la puissance de l'éclairage public et de la réguler selon les besoins et l'emplacement des candélabres. L'objectif final est de réaliser de véritables économies d'énergie, au profit de la ville de Saint-Valery-en-Caux.

La commune de Saint-Valery-en-Caux comptant près de 1 200 candélabres, la pose de ces 430 candélabres constitue une première phase de travaux. L'année 2022 sera consacrée aux études et à l'installation des autres points lumineux.

Le montant global de ces travaux s'élève à 969 019 €. Ils sont financés à hauteur de 394 258 € par la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre et subventionnés par le SDE76 à hauteur de 574 761 €. Le chantier sera conduit par le SDE76, en qualité de maître d'ouvrage délégué, et réalisés par l'entreprise Garczynski Traploir, basée à Yvetot.

Contacts presse - CCCA

Pauline LE BLEVEC
02.35.57.95.07

Delphine MARIE
02.35.57.95.19

Contacts presse - SDE76

Anaïs COTRELLE
02.76.27.84.96